

# **ANNEXE A**

**RESPECT DU CRITÈRE DE FIABILITÉ  
EN ÉNERGIE D'UN ÉCART-TYPE**

# ANNEXE A

## RESPECT DU CRITÈRE DE FIABILITÉ EN ÉNERGIE D'UN ÉCART-TYPE

### APPROVISIONNEMENTS ADDITIONNELS REQUIS (TWh) (Scénario à + 1 écart-type du scénario moyen)

	Année 2011
<b>Besoins visés par le Plan</b>	<b>184,8</b>
+ Impact de l'aléa global sur les besoins (1 écart-type)	4,0
<b>Besoins d'un scénario de demande plus élevée</b>	<b>188,8</b>
- Volume d'électricité patrimoniale (incluant les pertes)	178,6
<b>= Approvisionnement additionnels requis au-delà du volume d'électricité patrimoniale</b>	<b>10,2</b>
<b>Moins : Approvisionnements existants</b>	<b>5,8</b>
- TransCanada Energy	0,0
- Hydro-Québec - Base (note 1)	2,6
- Hydro-Québec - Cyclable (note 1)	1,5
- Contrats de biomasse	0,2
- Contrats d'éolien	1,5
- Contrats de petites hydrauliques	0,1
<b>= Dépendance envers les marchés de court terme (note 2)</b>	<b>4,4</b>

Source : Plan d'approvisionnement 2011-2020

Note (1) : Après application des Conventions et règlement financier avec HQP

Note (2) : Pour combler ces besoins, le Distributeur utiliserait davantage les contrats en base et cyclable d'Hydro-Québec Production.